



Améliorer le maillage territorial des prises en charge et de l'accès à des soins de proximité pour les patients présentant une situation complexe avec une ou plusieurs conduites addictives avec un nouveau modèle de financement d'une équipe pluri-professionnelle

Porteur du projet
ARS Île-de-France



Partenaires

Coordination Nationale des Réseaux de MicroStructures Médicales (CNRMS), FémasIF, FNCS, CSAPA, CAARUD

Expérimentateurs franciliens

12 microstructures addictions en Seine-Saint-Denis coordonnées par Association Proses



77* - 91* - 93 - 94*
Autres régions : BFC, OCC, HDF, GE
* Courant 2023



3 ans
Lancée le 01/10/2020



1 645 K€ (FISS)
96 K€ (FIR)



Cahier des charges - Avis CTIS



Patients présentant une situation complexe avec une ou plusieurs conduites addictives,
2 187 personnes



Publié au Recueil des actes administratifs le 02/01/2020, modifié le 02/12/2021



Financement complémentaire :
forfait multi-acteurs annuel par patient



ars-idf-art51@ars.sante.fr



Mots clés :

population en difficulté spécifique,
ville, addiction

Caractère innovant

Tester :

- un **nouveau mode de financement**
- pour une équipe de soins primaires
- visant à **l'amélioration de l'accès aux soins** et de la **prise en charge en addictologie**
- permettant le développement du nombre de microstructures et leur pérennité

Modèle organisationnel

Objet du projet

Sur la base de l'expérience des microstructures médicales addictions existantes, l'expérimentation a pour objet d'améliorer le maillage territorial des prises en charge et de l'accès à des soins de proximité pour les **patients présentant une situation complexe avec une ou plusieurs conduites addictives**.

La microstructure médicale addictions (MSMA) est constituée d'une **équipe de soins primaires** pluridisciplinaire comprenant *a minima* :

- un psychologue
- un travailleur social
- autour du médecin généraliste, dans son cabinet

Le lieu d'exercice de la MSMA peut être un **cabinet individuel ou de groupe de médecine générale, une maison de santé ou un centre de santé**.

12 MSMA et la structure coordinatrice du 93 ont commencé l'expérimentation en octobre 2020, ou décembre 2021. Au total, 25 MSMA et 5 structures coordonnatrices seront impliquées dans le projet.

Population cible

Patients présentant une ou plusieurs addictions complexes

Étapes principales du parcours de soins

Repérage - évaluation - inclusion puis plan personnalisé de soins, impliquant des consultations pluridisciplinaires avec médecin traitant, psychologue et travailleur social

Acteurs impliqués dans la prise en charge

Médecins traitants des structures ambulatoires, psychologues, travailleurs sociaux, coordinateurs médicaux et administratifs exerçant en CAARUD ou CSAPA

Modèle financier

Modèle forfaitaire à 806 € par patient par an, avec en moyenne :

- 1 consultation longue de médecine générale
- 7 consultations avec un psychologue
- 6 consultations avec un travailleur social
- frais de déplacements annuels par patients
- 5 RCP de 1h30
- 0,3 ETP de coordination médicale
- 0,5 ETP de coordination administrative